



JOURNAL DES SECTIONS INTERNATIONALES

ENTRETIEN

L'adjointe à l'éducation de Strasbourg Hullyya Turan est sensible à l'enseignement des langues et à la richesse des sections internationales dans sa ville. « Il n'y a pas de doute sur l'intérêt, le développement et le renforcement des sections internationales » indique-t-elle lors de l'entretien qu'elle nous a accordé.

L'objectif prioritaire reste « l'égalité d'accès à la qualité de l'éducation pour tous ». Il ne faut pas oublier qu'à Strasbourg, 25% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté. La municipalité est « attachée au bilinguisme franco-allemand et au renforcement du transfrontalier ». Il faut également « sécuriser et développer des parcours comme celui des sections internationales » qui enrichit notre école laïque et républicaine précise-t-elle, et ces parcours doivent être une richesse pour tous les enfants de ces établissements en y confortant la mixité sociale.



EDITO

Le changement des vacances scolaires a reporté les tests d'admission au lycée et retardé l'envoi de ce numéro dans lequel vous trouverez les dernières informations relatives au Lycée Franco-Allemand (LFA), un entretien avec l'adjointe à l'éducation de la ville et Eurométropole de Strasbourg, un point sur les responsables des établissements à sections internationales, un autre sur les différents dispositifs d'apprentissage des langues, et un dernier sur le protocole sanitaire. L'Apelevis reste mobilisée sur la bonne intégration du LFA et sa complémentarité avec les dispositifs existants, ainsi que sur la sécurisation du parcours des SI de Strasbourg.



Si vous souhaitez appuyer et participer à notre action ou proposer des sujets à traiter, n'hésitez pas à nous contacter!

www.apelevis.org/contact/

APPRENTISSAGE DES LANGUES

Un point sur les multiples possibilités pour apprendre des langues à Strasbourg.

L'académie de Strasbourg est l'une des vingt-six académies de France métropolitaine. L'histoire et la géographie orientent naturellement l'académie vers l'ouverture européenne. Cela se traduit par une politique partenariale dynamique et un enseignement spécifique des langues vivantes à travers de multiples dispositifs :

- l'apprentissage de l'allemand dès l'école maternelle ;
- l'enseignement bilingue paritaire franco-allemand de la maternelle au lycée jusqu'à l'Abibac (12 % au primaire, 4 % au secondaire)
- la section binationale franco-espagnole jusqu'au Babibac (uniquement au Lycée Kléber)
- l'apprentissage de deux langues étrangères dès la sixième pour 50 % des élèves (les langues vivantes disponibles dans l'académie sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le chinois, le portugais, l'arabe, le turc, le russe, l'hébreu, le japonais, le polonais et le coréen)

- L'enseignement international de langue étrangère (EILE), du CE1 au CM2, mis en place pour cinq langues : l'arabe, l'italien, le portugais, le serbe et le turc.
- les sections européennes à partir du lycée avec une discipline enseignée en allemand, anglais, espagnol, italien ou portugais;
- les sections internationales de la maternelle au lycée (8 sections: allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) délivrant l'OIB (uniquement au Lycée des Pontonniers) ;
- l'école européenne de la maternelle au lycée délivrant le bac européen (3 sections: anglophone, francophone et germanophone);
- et à partir de la rentrée 2021 le lycée franco-allemand à partir de la sixième qui amènera à terme au baccalauréat franco-allemand.

A noter qu'il existe également un enseignement bilingue paritaire franco-anglais du primaire jusqu'au Baccalauréat International au Bilingual International School of Strasbourg (BISS) du Gymnase (établissement privé Lucie Berger/Sturm);

LYCEE FRANCO-ALLEMAND

Les dernières infos.

49 élèves sont déjà admis au Lycée Franco-Allemand (LFA) pour la rentrée prochaine dont tous les élèves de CM2 SI allemande ayant postulé. De nouveaux tests d'admission auront lieu le 19 mai prochain.

Ce lycée proposera un enseignement différent des autres lycées franco-allemands. Pas question d'une filière française et d'une filière allemande. L'académie de Strasbourg souhaite mettre en place un modèle inclusif, les élèves seront ensemble pour tous les cours ou presque et il y aura des cours non linguistiques en allemand. Les cours de langue maternelle seront à terme les seuls cours où les élèves seront

séparés. Des discussions sont encore en cours avec l'Allemagne à ce sujet et une réunion de travail sur le programme se tient les 6 et 7 mai. Une certitude, il n'y aura pas de bâtiment spécifique au LFA. Le collège Vauban va accueillir les classes du secondaire, il pourrait y avoir une section du LFA également dans le futur collège des deux rives et/ou au Gymnasium de Kehl. « On veut des sections ancrées dans les territoires », a souligné Patrice Rey, inspecteur d'allemand dans l'académie de Strasbourg. A la rentrée ce sont deux classes de 6e qui vont ouvrir au collège Vauban soit 60 élèves.

Les enseignants sont en cours de recrutement en lien avec le Land du Bade-Wurtemberg voisin et l'Etat fédéral.

TEMOIGNAGE

Le protocole sanitaire : voyage en Absurdie

Depuis cette rentrée du 26 avril, le fonctionnement des cours de langue en primaire est mis à mal. En effet, la non-mixité est maintenant mise en place par classe et non par niveau.

Les enseignants de langue ne peuvent donc que prendre en charge des groupes d'élèves issus d'une même classe. Les groupes d'élèves provenant de plusieurs classes sont provisoirement suspendus.

Les équipes font de leur mieux pour réorganiser l'enseignement des langues afin que la continuité pédagogique se poursuive. Il faut les en remercier. Différentes possibilités sont testées sur site et un choix

pédagogique sera adopté pour la semaine du 3 mai. Nos enfants auront malheureusement dans tous les cas une baisse du nombre d'heures de langues.

Nous constatons cependant de nouveau la différence entre le protocole sanitaire de l'Education Nationale et celui de la ville et Eurométropole de Strasbourg qui engendre comme l'an dernier une situation absurde que doivent gérer les équipes. En effet, si la non-mixité par classe est mise en place dans les temps scolaires, nous restons sur une non-mixité par niveau pour le périscolaire. La cantine tente quant à elle de s'adapter pour, par exemple, faire manger 350 élèves en 2h sans mixer les 15 classes et en respectant 2m de distance. Mais n'est-ce pas une équation impossible?

QUI EST RESPONSABLE DES ÉTABLISSEMENTS À SECTIONS INTERNATIONALES ?

L'Apelevis vous propose un décryptage des responsabilités concernant nos établissements à sections internationales.

La délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC) du Ministère de l'Education Nationale coordonne les politiques européenne, internationale et de coopération relevant de la compétence du ministre Jean-Michel Blanquer. Elle contribue à l'ouverture internationale du système éducatif français et à sa valorisation à l'extérieur des frontières.

Le recteur d'académie, nommé par décret en conseil des ministres par le président de la République, dirige la politique éducative dans l'académie (circonscription administrative propre à l'Éducation nationale et à l'Enseignement supérieur) de son ressort, sous l'autorité des ministres chargés de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il a autorité sur les trois degrés d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur. La rectrice de l'Académie de Strasbourg est Mme Elisabeth Laporte.

Sous l'autorité du recteur d'académie, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), est le responsable des services de l'éducation, à l'exception de ceux de l'enseignement supérieur. Il est nommé par décret du président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'Éducation nationale. Les inspecteurs de l'Éducation nationale (pour le primaire) sont placés sous son autorité. Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) sont en charge de l'inspection et de la notation des enseignants du second degré. Ils peuvent avoir une spécialité liée à une langue ou discipline d'enseignement. Le DASEN du Bas-Rhin est M. Jean-Pierre Geneviève.

La mission de la délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes (DARILV) consiste à développer l'ouverture internationale de l'académie de Strasbourg. La DARILV informe et accompagne les établissements scolaires dans la recherche de partenaires internationaux et dans la mise en œuvre d'échanges ou de programmes européens pour les élèves et les étudiants. La DARILV est également le relais académique des programmes nationaux et régionaux pour les mobilités et formations internationales des

personnels. La déléguée académique aux relations internationales et aux langues vivantes est Mme Isabelle Wolf. Elle est appuyée par un corps d'inspection de langues vivantes.

Au sein de l'Académie de Strasbourg, les établissements à sections internationales du primaire (maternelle et élémentaire) sont tous au sein de la circonscription « Strasbourg 7 + International ». Cette circonscription est dirigée par Mme Karine Schiestel, Inspectrice de l'Education Nationale. Elle est appuyée par un chargé de mission Sections Internationales, M. Frédéric Boissard, auparavant directeur de l'école élémentaire internationale Robert Schuman. 5 sections internationales (allemand, anglais, espagnol, italien et polonais) existent en primaire à Strasbourg.

Pour le secondaire, les principales des collèges Esplanade et Vauban et le proviseur du Lycée des Pontonniers sont des chefs d'établissements, sous l'autorité de la rectrice et du DASEN. Ils exercent leurs responsabilités au sein de leurs établissements à la fois en qualité de représentant de l'État et de président du Conseil d'administration.

Si l'Etat (via le ministère de l'Éducation nationale et ses services académiques) a ses prérogatives nationales en termes d'enseignement et de délivrance des diplômes, les collectivités territoriales sont propriétaires des locaux des établissements à sections internationales. Elles ont à ce titre pour responsabilités la construction et l'entretien des locaux, l'attribution d'un budget de fonctionnement, l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, et la gestion des personnels liés à ces services.

La commune est responsable des établissements du primaire (à Strasbourg le service concerné est la direction de l'enfance et de l'éducation), le département du collège (à la Collectivité européenne d'Alsace le service concerné est la direction Education et Jeunesse), et la région du lycée (au Conseil régional Grand Est le service concerné est la direction des lycées).

EN BREF

• Section portugaise au Lycée des Pontonniers?

L'ambassade du Portugal a demandé officiellement l'ouverture expérimentale de la section portugaise au Lycée des Pontonniers. L'APELEVIS ne peut qu'appuyer cette demande de continuité pédagogique pour la section portugaise du collège Vauban.

• Partenariats: Vos cours d'anglais moins chers !

L'APELEVIS a engagé un partenariat avec Alphabet Road offrant 5% de réduction à ses adhérents! Profitez-en! [Plus d'infos...](#)

A VOS AGENDAS

• Epreuves orales d'aptitude en Maternelle et Élémentaire:

Du lundi 17 mai au vendredi 11 juin 2021, sur convocation écrite et selon horaire attribué (pour la rentrée de septembre 2021).

Résultats d'admission : jeudi 24 juin 2021.

• Tests d'aptitude / examens d'entrée des collèges et du lycée:

- **Collège** = résultats transmis début avril pour la SI allemande. résultats attendus le 17 mai pour les 6 autres sections.

- **Lycée** = L'épreuve écrite est reportée et organisée dans les collèges de scolarisation des candidats le **jeudi 6 mai 2021** (pas de tests oraux mais une analyse de dossier). [Plus d'infos...](#)